



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71

mairie.montfaucon@wanadoo.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mercredi 13 octobre 2021 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle Marianne, mercredi 13 octobre 2021 à 19h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 2 septembre 2021.
- II - Rendu compte des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations
 - En urbanisme – droits des sols
 - Etat des renoncations au Droit de Prémption Urbain
 - Générales
- III - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - 1. Décision budgétaire modificative
 - 2. Cession de l'épareuse déclassée
 - 3. Remboursement à l'assureur GROUPAMA
 - 4. Convention fourrière 2021 avec la SPA
 - 5. Bilan du Trail solidaire de MONTFAUCON
- IV – AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE
 - 1. Conservatoire Botanique National de Franche-Comté
 - 2. Information sur FPIC
 - 3. Evolution de l'Aide aux Communes de GBM – nouvelle convention
 - 4. GBM Mobilités – travaux de voirie
- V - AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES
 - 1. Tarif pour fréquentation de la Ruche d'automne
 - 2. Rythmes scolaires à la rentrée 2022
- VI - AFFAIRES AGRICOLES, D'ESPACES NATURELS et FORESTIERES
 - 1. Coupe de bois et débardage
 - 2. Intervention sur parcelles non louées
 - 3. Plantation quartier de la Machotte
- VII - AFFAIRES DE PATRIMOINE
 - 1. Restauration du Monument aux Morts par le Souvenir Français – bilan
 - 2. Application de la convention avec l'association Le Château
- VIII - AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
 - 1. Suivi de nos actions en matière de mobilité
- IX – AFFAIRES D'URBANISME ET BATIMENTS
 - 1. Commission locale pour le Site Patrimonial Remarquable
 - 2. Travaux de bâtiments
 - 3. Extension du cimetière
 - 4. Acquisition de la parcelle TAILLARD – convention avec l'EPF.

Sont présents : Pierre CONTOZ, Gaëlle AUFFRET, Stéphanie BOITEUX, Cyril DELITOT à partir du point IV - 1, Vincent GIRARD, Marie-Louise LAITHIER, Eric MERAT, Christine MOLLIER, Corinne PETER, Catherine PARDONNET, Alain RICHARD, Anne-Marie POTY, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Géraldine VALLOT VUITTON, Frédéric VERMOT.

Absents excusés :

Guillaume BLANDIN donne procuration à Pierre CONTOZ
Cyril DELITOT donne procuration à Hervé TOURNOUX jusqu'au point III
Laurent JEUNET
Nadine MAUGEY

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Alain RICHARD comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté :

- est ajoutée, en affaire de personnel, une information en matière de rémunération
- sont retirées :
 - ✓ en affaire d'intercommunalité, le rapport sur le Conservatoire National Botanique de Franche-Comté – reporté au conseil municipal de décembre 2021
 - ✓ en affaires d'urbanisme et bâtiments, au point extension de cimetière, le rapport sur la fourniture et pose de caveaux – en attente de précisions

Ainsi modifié, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 2 septembre 2021.

Sans modification, **le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS (articles L.2122-21 et L.2122.22) : Le 1^{er} septembre, renouvellement de la convention avec le Judo club de Nancray pour la mise à disposition gratuite d'un animateur TAP

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Décision budgétaire modificative.** Afin de procéder aux écritures comptables de l'achat et la cession d'une maison au 8 rue de l'Aqueduc, il est proposé la décision budgétaire modificative suivante :

- Dépenses d'investissement - Compte 2138 chapitre 041 : + 54 000 €
- Recettes d'investissement – compte 1328 chapitre 041 : + 54 000 €

Adopté à l'unanimité.

◇ **Cession de l'épareuse déclassée et encaissement d'un chèque.** Le Maire rappelle que suite à l'achat d'une nouvelle épareuse, il y a lieu de procéder à la réforme de l'ancien matériel vendu pour un montant de 100 €. **A l'unanimité, le conseil municipal autorise la réforme de l'ancien matériel et l'encaissement du chèque de 100 €**

◇ **Remboursement à Groupama d'un trop perçu.** Le Maire rappelle l'effraction et la dégradation de la salle d'accueil en avril 2020. Groupama, assureur avait procédé au versement d'un acompte de 1 188 €.

Les auteurs identifiés ont remboursé à la commune, la totalité du préjudice. Il y a donc lieu de rembourser cette somme à Groupama. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Convention fourrière 2021 avec la SPA et acquisition d'un lecteur de puce.** Gaëlle AUFFRET, Conseillère municipale, rappelle que comme tous les ans, la commune signe avec la SPA une convention d'accueil des animaux errants. La nouvelle convention est désormais à reconduction tacite. Le montant annuel est de 0.50 € / habitant. **Adopté à l'unanimité.**
Par ailleurs, afin de permettre l'identification des animaux errants, elle propose l'acquisition, pour les services techniques, d'un lecteur de puce d'un montant de 119 € TTC. La commune sollicitera l'autorisation d'avoir accès à la base de données. **Adopté à l'unanimité.**

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

◇ **GBM – Evolution Aide aux communes : nouvelle convention.** Le Maire rappelle le dispositif Aide aux communes, mis en place par GBM. Compte tenu des deux évolutions proposées cette année, il y a lieu de modifier la convention existante qui doit être signée par la commune. **Adopté à l'unanimité.**

AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

◇ **Tarif Ruche d'automne.** Corinne PETER, Adjointe rappelle que la Ruche d'automne se déroulera du 25 au 29 octobre. Les tarifs de cet été sont reconduits, à savoir :

	Familles résidant à Montfaucon			Familles non résidant
	Base	1 ^{ère} décote	2 ^{ème} décote	
4 demi-journées de 13h30 à 18h et une journée de 8h30 à 18h	60 €	48 €	39 €	70 €
5 journées de 8h30 à 18h	125 €	100 €	81,25 €	145 €

Adopté à l'unanimité.

◇ **Rythmes scolaires à la rentrée 2022.** Corinne PETER, Adjointe rappelle les raisons / obligations qui ont conduit à l'organisation actuelle des rythmes scolaires.

Elle présente les conclusions et les propositions issues du groupe de travail et des différentes réunions tenues avec les acteurs concernés (COFIL du PeDT, comité consultatif....)

A l'issue de cette longue présentation, **le conseil municipal unanime retient deux options qui seront présentées le 19 octobre lors de la réunion / débat avec les parents d'élèves :**

- **Maintien des rythmes actuels avec TAP le jeudi après-midi avec contribution familiale**
- **Evolution des rythmes d'école sur 4 jours (lundi – mardi – jeudi – vendredi) avec soit un plan mercredi avec PEdT, soit la mise en place d'un centre aéré le mercredi de 9h à 12h. Toutes deux avec contribution familiale.**

AFFAIRES AGRICOLES, D'ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

◇ **Coupes de bois et débardage.** Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale présente le devis de l'entreprise Gérard MERALDO de Naisey-les-Granges, pour abattage, débardage, mise en stock et mise en pile de grumes pour environ 18 € / m³. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Intervention sur parcelles d'espaces non loués.** Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale détaille les parcelles non louées qui sont à faucher. Elle présente le devis de l'entreprise TA LECLERC de Charnay d'un montant de 1 800 € TTC. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Plantation quartier de la Machotte : choix de l'entreprise.** Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale rappelle que la plantation de la coulée verte et îlots de rues du quartier de la Machotte peuvent être réalisées. Après consultation, **le conseil municipal unanime retient l'entreprise ALBIZZIA, mieux disante, pour un montant de 13 575.60 € comprenant fourniture, plantation et aménagement d'un cheminement piéton.**

AFFAIRES DE PATRIMOINE

◇ **Bilan de la restauration du Monument aux Morts par le Souvenir Français.** Jacques TONNERRE, Adjoint rappelle le partenariat avec le Souvenir Français pour la restauration du Monument aux Morts et la participation des chantiers de jeunes.
Modalités financières : 500 € de subvention – 71.24 € de remboursement de fournitures et 20 € de cotisation annuelle 2021. **Adopté à l'unanimité. Le Souvenir Français est autorisé à faire une collecte à l'entrée du cimetière le jour de la Toussaint.**

◇ **Convention avec l'association Le Château.** Après avoir rappelé les termes des conventions précédentes, le Maire sollicite le renouvellement pour les années 2021 – 2026, dans les mêmes conditions, après examen par la commission Patrimoine. **Adopté à l'unanimité.**
Par ailleurs, l'année 2021, la subvention communale s'élève à 5 191 € comprenant l'achat, à l'hôtel des ventes Drouot à Paris, d'un parchemin de 1529. **Adopté à l'unanimité.**

AFFAIRES D'URBANISME ET BATIMENTS

◇ **Extension du cimetière.** Hervé TOURNOUX, Adjoint, expose que seuls les travaux d'extension sous compétence GBM, sont examinés en séance, la fourniture et pose de caveaux étant retirés de l'ordre du jour de cette séance.
Le marché, d'un montant de travaux fixé à 227 393 €, a été attribué à l'entreprise ALBIZZIA. La commune apportant un fonds de concours de 97 747 €. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Travaux de bâtiments.** Hervé TOURNOUX, Adjoint expose les propositions de travaux validés par la commission. L'achat de défibrillateurs, dans le cadre du groupement de commande de GBM, pour un coût de 1 414.02 € / appareil. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Acquisition de la parcelle TAILLARD, 2 rue du Comté de Montbéliard : portage par l'Etablissement Public Foncier du Doubs.** Le Maire rappelle que le conseil municipal du 19 novembre 2020 l'avait chargé des négociations pour acquérir une parcelle de 600 m² à l'entrée du village. A l'issue l'EPF a signé une promesse de vente pour un montant de 56 000 €. Désormais, il y a lieu de signer une convention de portage pour un coût annuel de 560 € pendant 4 ans. **Adopté à l'unanimité.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal
--

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables accordées :

- Jean-Louis POSSIEN : pose d'une clôture et de deux portillons
- Hervé TOURNOUX : pose d'un bardage
- Damien SERRETTE : construction d'une piscine

Déclarations d'intention d'aliéner (renoncations au droit de préemption urbain) : Elles ont concerné :

- Une maison sur terrain de 1 730 m², zone UB impasse du Mont Blanc
- Une maison sur terrain de 2 503 m², zone UB, rue de la Vue des Alpes

Bilan du Trail solidaire de Montfaucon. Alain RICHARD, Conseiller municipal délégué présente le bilan de cette manifestation qui s'est déroulée le 3 juillet 2021. Il rappelle que c'est un projet tuteuré entre un groupe d'élèves du Lycée Notre Dame /St Jean, le football club et une association choisie annuellement.

Pour 2021, un chèque de 3 210.04 € a été remis à l'ADAPEI du Doubs et le Football-club a décidé de reverser 100 € à chacune des 11 associations locales qui ont mobilisées des bénévoles. L'édition 2022 aura lieu le 1^{er} mai.

Information sur le Fonds de Péréquation des ressources InterCommunales (FPIC). Le Maire rappelle les règles de fonctionnement (attribution ou reversement) de ce fonds. Pour 2021, la commune va percevoir 21 277 €.

GBM – voiries : travaux. Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué rappelle :

- les travaux à venir :
 - ✓ Sécurisation et quai bus aux Fours à Chaux. Reste la pose de deux lampadaires solaires, le traçage / signalisation et l'éclairage public. Ces travaux sont pris totalement en charge par GBM.
 - ✓ Sécurisation des abords de l'école par l'élargissement du trottoir. Les travaux confiés à l'entreprise Bonnefoy débuteront semaine 43. La commune contribuera, par fonds de concours à hauteur de 12 500 €
 - ✓ Remplacement du revêtement de la rue de la Vierge entre la rue Henri II et la rue des Vignerons. Les travaux sont programmés semaine 44 et pris en charge totalement par GBM.
- La fourniture de panneaux découlant des décisions du groupe Mobilités : pris en charge par GBM
- Travaux programmés en 2022 :
 - ✓ Au titre du Gros Entretien Réparation (GER)
 - Bitumage entre les numéros 7 et 8 de la rue de la Principauté d'Orange
 - Enrobé rue de la Falaise entre la rue de la Principauté d'Orange et le Clos des Charmes et l'impasse Cheverue, après les travaux d'assainissement programmés.
 - ✓ Au titre Restructuration – Amélioration : plateau ralentisseur au carrefour Comté de Montbéliard / Grandes Terres / Belvoir

AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT – MOBILITES

Point sur l'évolution des premières propositions d'actions. Le Maire et Vincent GIRARD, Adjoint rappellent que la prochaine réunion – secteur plateau – aura lieu vendredi prochain en mairie.

Ils rappellent que les propositions exposées dans Montfaucon Infos, ont fait l'objet d'observations des habitants. Elles sont toutes favorables à la zone 30 km/h avec des demandes complémentaires.

Commission locale pour le Site Patrimonial Remarquable. Le Maire expose que dans le périmètre de GBM, il existe deux territoires classés au titre des sites patrimoniaux remarquables, celui de Besançon et celui de Montfaucon. La loi LCAP a regroupé tous les règlements d'urbanisme spécifiques à ces territoires au sein de Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) et organisé une instance partenariale et consultative, la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable. Compte tenu des règles de fonctionnement de cette commission, le conseil communautaire a institué une Commission locale regroupant Besançon et Montfaucon.

Travaux de bâtiments. Hervé TOURNOUX, Adjoint expose les propositions de travaux validés par la commission.

- Quelques travaux mineurs dont les vitres à remplacer au club house et école, mise en conformité et modification de l'alimentation électrique du terrain de pétanque....
- Un point sur les missions de maîtrise d'œuvre sur les travaux :
 - ✓ WC publics laiterie : remise de La phase APD début décembre – puis consultation et choix d'entreprises – début des travaux envisagé 2^{ème} semestre 2022
 - ✓ appartement du 46 rue du Comté de Montbéliard : l'étude de faisabilité sera remise le 16 novembre

AFFAIRE DE PERSONNEL

Rémunération de certains agents. Pour être en conformité avec la revalorisation du SMIC horaire au 1^{er} octobre 2021, la rémunération de 7 agents est revalorisée. L'incidence budgétaire est de 209.71 € / mois.

Rappel des manifestations à venir

- samedi 16 et dimanche 17 octobre, salon du Champignon de la SHND : découverte et ouverture officielle samedi à 17h30.
- samedi 16 octobre, à partir de midi, inauguration de la loge des VERGERS : pique-nique sur inscription
- jeudi 11 novembre : cérémonie patriotique et centenaire de l'inauguration du Monument Aux Morts Communal.

A 22h30, le Président lève la séance.

Alain RICHARD
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Maire